

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Monteur de Plafond Modulaire

Numéro du CQP	073 2010 03 04
Date d'échéance	Décembre 2018
Créé par les CPNE du	4 mars 2010

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	UMPI-FFB, 9 rue La Pérouse 75116 Paris	Jean-Paul Lam 01 40 69 58 49

Secteur d'activité	Bâtiment
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Le monteur de plafond modulaire réalise sur chantier, à partir des directives de sa hiérarchie, tous les travaux nécessaires à la mise en œuvre de plafond modulaire :</p> <ul style="list-style-type: none">– Implantation et calepinage à partir des directives.– Montage et assemblage d'éléments préfabriqués sur supports.– Emplafonnement de volumes en appliquant les règles et les normes de construction dédiées à l'aménagement des espaces intérieurs des bâtiments.– Réalisation d'ouvrages modulaires chauffants et/ou rafraîchissants. <p>Le monteur de plafond modulaire est responsable de la bonne exécution des travaux. Il travaille en disposant d'une certaine autonomie en veillant au respect des textes de mise en œuvre de la profession afin de garantir des ouvrages de qualité. Il veille également au respect de la réglementation, notamment en matière de prévention et de sécurité.</p>
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Monteur de plafond modulaire
----------------------------------	------------------------------

Classement	Niveau II CCN des ouvriers du Bâtiment
------------	--

CQP N° n°073 2010 03 04
Monteur de Plafond Modulaire

Référentiel d'activités

Activités visées par la qualification	Compétences associées
A - Organiser et approvisionner manuellement le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - gérer le poste de travail : approvisionner en matériaux, vérifier que le stockage est correct et que l'organisation permet une circulation aisée. - connaître tous les outils et les utiliser parfaitement en toutes situations. - rechercher en cas de besoin les informations complémentaires auprès de l'entreprise.
B - Monter un échafaudage de faible hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - monter et démonter l'échafaudage conformément aux notices. - vérifier que ce montage est correct et que les règles de sécurité sont respectées.
C - Implanter et tracer manuellement, au cordeau, au laser	<ul style="list-style-type: none"> - relever les cotes sur le plan et sur le chantier. - positionner correctement les guides.
D - Réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - débiter les matériaux, en respectant la réception et la manipulation. - accrocher des suspentes et monter des structures (ossatures). - installer des isolants sur les plafonds. - découper et poser les plaques. - effectuer les réservations des sorties électriques et de climatisation avec un système adapté.
E - Nettoyer le chantier	<ul style="list-style-type: none"> - évacuer les chutes, nettoyer et ranger le matériel. - trier les déchets. - remplir les fiches de suivi.
F - Travailler en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - respecter toutes les consignes d'hygiène et de sécurité sur le chantier. - travailler avec une posture ergonomique adaptée aux différentes tâches.
G - Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - transmettre à sa hiérarchie les demandes formulées par le client ou l'architecte. - contribuer à l'image de l'entreprise et de l'équipe auprès du client et des autres intervenants.

